

ÊTRE MALADE N'EST PAS
UN CHOIX !

**S'ATTAQUER AUX
FONCTIONNAIRES SI !**



Pas de carence pour nos colères : le 05 décembre, faisons les reculer !

Pendant que l'argent public coule à flots pour le patronat et les grandes fortunes, le gouvernement choisit de s'en prendre aux fonctionnaires. En augmentant le **décali de carence de 1 à 3 jours en cas d'arrêt maladie** et en projetant une **réduction de 10 % de l'indemnisation des arrêts maladie**, il pénalise des agent-es déjà surchargé-es et en souffrance.

Ce n'est pas la première attaque contre les travailleur-es de la fonction publique : gel du point d'indice pendant des années, sous-effectifs chroniques, conditions de travail dégradées, manque de reconnaissance, réforme des retraites... Cette nouvelle mesure est une honte : **elle sous-entend que nous serions responsables de nos arrêts maladie**. Cette mesure criminelle vient renforcer la souffrance au travail que le gouvernement organise sciemment. Pour rappel, **c'est dans la police qu'on se suicide le plus, juste après l'agriculture**.

Trois jours de carence, c'est en moyenne 340€ de perte de salaire pour les agent-es malades !

Pendant ce temps, les milliards continuent de ruisseler sur la classe bourgeoise : niches fiscales, aides publiques aux entreprises sans contreparties, avantages pour les plus riches... Deux poids, deux mesures !

Le 5 décembre, rejoignons la mobilisation intersyndicale. Grève et manifestations pour nos droits, pour nos conditions de travail, pour défendre le service public ! Infos+ www.interieur-cgt.fr/agenda

Et toi, qu'est-ce qui te rend malade ?

Aidons ce gouvernement à comprendre pourquoi nos corps et nos esprits lâchent. **Transmets-nous** tout ce qui est susceptible de **causer un risque de maladie sur ton lieu de travail**.



► interieur-cgt.fr/actualites/complementement-malades

Mais où passe l'argent public ?



► cgt.fr/dossiers/budget-etat-et-securite-sociale

Agis maintenant !

1. Suis-nous sur les réseaux sociaux
2. Partage ce tract

SYNDIQUE-TOI !

la
cgt
POLICE